

# Sans terre pas d'avenir

Les éleveurs de l'Afrique de l'Est font face à une crise. Là où, autrefois, ils étaient libres de faire paître leurs troupeaux sur de larges espaces, leurs mouvements sont maintenant limités et leurs terres confisquées. Ainsi ils ne peuvent plus avoir assez de bêtes pour se nourrir et beaucoup d'entre eux sont forcés de quitter la terre pour les banlieues des villes où ils ont peu d'espoir de trouver des emplois. Ils sont à présent parmi les plus pauvres et les plus marginalisés du continent africain.

Les peuples pasteurs, éleveurs de bovins, de chameaux, de moutons et de chèvres occupent d'immenses régions de l'est africain : plus de 70% du Kenya et environ 50% de l'Ouganda et de la Tanzanie. Les Maasaï vivent au Kenya et en Tanzanie. Au Kenya il y a aussi les Borana, les Rendille, les Gabbra et les Somali au nord-est; les Samburu, les Pokot, les Turkana, les Nandi, les Kipsigi et d'autres encore. En Tanzanie les Tatoga et les Parakuyu; en Ouganda les Karamojong, les Teso et les Jie.

Ils occupent généralement des terres sèches où les rivières et les sources sont maigres, les pluies rares et irrégulières. Ils ont toujours connu des périodes de sécheresse récurrente et de pénurie alimentaire. Ils y ont survécu grâce à des systèmes communautaires de tenure et d'usage fonciers qui leur permettaient de déplacer leurs troupeaux là où la pluie était tombée et où les pâturages étaient disponibles. Leur utilisation variable des ressources a créé et maintenu l'écologie de la

savane est-africaine y compris la richesse de sa vie sauvage. Tout ceci est maintenant en danger.

Beaucoup de leurs problèmes actuels sont causés par le prétendu « développement » trop souvent basé sur le préjugé selon lequel les éleveurs accumuleraient un nombre de têtes de bétail très supérieur à leurs besoins économiques et leur système foncier conduirait à la dégradation des sols à cause d'un pâturage excessif. On sait maintenant que ces allégations sont fausses. D'autres facteurs ruinent le système pastoral comme, par exemple, la sous-évaluation de la contribution des éleveurs aux économies nationales et leur relative pauvreté dans l'État national.

Les plans gouvernementaux d'irrigation, la petite propriété et l'agriculture mécanisée à grande échelle enlèvent toujours davantage à la production pastorale de grandes superficies de terres, parmi les plus productives, qui étaient naguère d'exploitation communautaire. Bien entendu ces zones accaparées par l'agriculture sont les plus fertiles, ont les meilleurs accès aux points d'eau nécessaires à l'abreuvement du bétail en saison sèche. Il s'ensuit que la production alimentaire et le niveau de vie des éleveurs ont baissé. Par exemple, des enquêtes ont montré que dans la réserve de





Ngorongoro, en Tanzanie, les Maasaï ont souffert d'une malnutrition pendant des années qui a causé une baisse de la stature de la population adulte - tout à fait extraordinaire dans un des habitats les plus riches de la terre !

#### Le rôle des femmes

Le droit et le rôle des femmes dans la gestion de la terre sont peu compris et rarement pris en compte dans les changements de tenure foncière. Les femmes d'éleveurs ont tendance à rester chez elles; elles font face seules quand les hommes partent chercher du travail et doivent le plus souvent supporter le poids de l'oppression. Elles ont été encore plus victimes de la transformation de la propriété communautaire de la terre en une domination d'élites masculines issues parfois de la société pastorale mais le plus souvent de l'agriculture commerciale, ou des fondements urbains, civils et militaires de la société. L'individualisation de la propriété a cassé les mécanismes de soutien qui aidaient les

familles pauvres par des dons ou des prêts de bétail en cas de besoin. Le démantèlement des groupes de travail communautaire sur lesquels les femmes comptaient, surtout celles qui sont chefs de maisonnées, les a privées d'un travail d'appoint. Les femmes ont ainsi souffert d'une triple perte : d'animaux, de travail et de terre.

#### Changements et opportunités

Certains changements en cours en Afrique orientale présentent à la fois des menaces et des possibilités pour les éleveurs. Le gouvernement devenant moins centralisé, le pouvoir se déplace vers les marges; ceci pourrait être, pour les éleveurs, une occasion de prendre le contrôle de leurs vies mais cela peut aussi être, pour les hommes d'affaires et autres, une meilleure possibilité de les déposséder. Un signe encourageant est donné par l'émergence, chez les éleveurs, d'organisations de défense de leurs droits territoriaux. Les organisations pastorales défient l'État dans leurs litiges et utilisent la publicité pour faire pression en vue du changement. Leur cause est reconnue comme juste par les organisations humanitaires internationales. Bien que les organisations pastorales soient relativement pauvres et inexpérimentées dans la façon de présenter leurs intérêts et de traiter les problèmes de gestion des ressources naturelles, on peut espérer qu'elles le feront dans la durée.

#### Le programme de Survival

Survival a lancé, en 1997, un programme triennal de soutien aux éleveurs d'Afrique de l'Est dont l'objectif est de leur permettre de défendre leurs droits territoriaux et, autant que possible, de contrôler le type de tenure (communautaire ou individuelle) qui régit ces terres.

#### Les sept points du programme sont :

**Mobilisation de l'opinion publique :** Il est fréquent que les éleveurs apprennent que leur terre leur a été enlevée quand ils sont accusés de s'introduire sans autorisation sur ce qu'ils considèrent comme leur propriété. Les acquéreurs exploitent souvent la rela-

tive ignorance de leurs droits. Il est d'une importance cruciale pour les éleveurs de casser ces stratégies du secret en rendant les faits publics; il est aussi très important de faire pression sur le gouvernement pour obtenir réparation de ces torts. Par ses campagnes de soutien, Survival contribue à porter chaque cas devant l'opinion mondiale.

**Pression sur les pouvoirs publics :** Survival aide les éleveurs à établir et présenter des rapports sur le respect de leurs droits territoriaux. Le mieux pour eux est de rencontrer directement les fonctionnaires du gouvernement ou d'autres protagonistes. Quand cela n'est pas possible, des lettres et des pétitions bien documentées sont envoyées aux décideurs, le président ou le premier ministre si nécessaire, pour les encourager à intervenir.

**Création d'un fonds de secours d'urgence :** le combat pour les droits territoriaux peut conduire les éleveurs à entrer en conflit avec des forces puissantes qui infligent de lourdes sanctions à ceux qui osent les défier. Les militants, les organisations et les communautés qu'elles représentent ont rarement les moyens de protéger leurs membres, de verser une caution pour les faire sortir de prison, de payer les frais d'hospitalisation, etc. Un fonds d'urgence a donc été constitué pour faire face quand d'autres moyens ne sont pas disponibles.

**Aide judiciaire :** les procédures devant les tribunaux sont longues et coûteuses et ne sont entamées qu'en dernier ressort. Quand il n'y a pas d'autre choix et que les juristes pensent que cela peut être efficace, on contribue aux frais du procès. Survival s'intéresse aussi aux cas exemplaires qui constitueront un précédent juridique clarifiant la loi au bénéfice de tous les éleveurs.

**Education aux droits territoriaux :** notre programme organise des sessions de formation sur les droits territoriaux et les procédures offertes aux citoyens pour aider les éleveurs à connaître leurs droits et leur apprendre à se défendre légalement contre les injustices de l'administration des terres. Autant que

possible la formation est dispensée par des moniteurs locaux et dans les régions pastorales.

**Organisations locales :** le programme travaille avec les organisations pastorales locales; plusieurs d'entre elles sont déjà bien établies et leur nombre va croissant.

**Coordination régionale :** outre les organisations pastorales, il existe des militants locaux et des organisations de juristes travaillant sur les droits fonciers et les droits de l'homme qui ont la possibilité de traiter promptement et efficacement les questions juridiques. Ces personnes et ces organisations forment un réseau régional de parties concernées.

Nous espérons que le programme apportera une contribution pour assurer, dans le long terme, la protection des tenures foncières pastorales de l'est africain et pour aider les éleveurs à éviter l'aliénation de leurs terres et la destruction de leurs cultures. S'il y réussit, ceux-ci auront vraiment un avenir et ils continueront à exister dans un monde plus riche.

*Sans terre pas d'avenir* © Survival 1999. D'autres fiches d'information ou une documentation sur Survival International vous seront adressées sur simple demande à : Survival International (France) 45 rue du Faubourg du Temple, 75010 Paris. Tél 01 42 41 47 62. Vous pourrez bientôt retrouver ces fiches d'information sur notre site internet : <http://survival.wcube.fr>

Survival International est une organisation mondiale de soutien aux peuples indigènes. Elle défend leur volonté de décider de leur propre avenir et les aide à garantir leur vie, leurs terres et leurs droits fondamentaux.

